

INTEGRATION DANS LE RESEAU DES ENTREPRISES ADAPTEES

NOUVEAUTE
2022

ENJEUX

Ce dispositif est ouvert prioritairement aux salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté en entreprise adaptée.

Il permet d'optimiser l'accueil et l'acculturation des nouveaux collaborateurs aux spécificités des entreprises adaptées. C'est un soutien et un appui externe pour les EA qui souhaitent avoir des collaborateurs rapidement opérationnels dans le contexte des entreprises adaptées.

L'idée est aussi d'offrir un accueil inclusif au sein du réseau des EA.

PROGRAMME

- Histoire et fondamentaux du secteur et des entreprises adaptées
- Le cadre d'intervention de l'EA socle
- Le cadre d'intervention des expérimentations (CDDT, EATT)
- LE CPOM : l'agrément, le financement, ses composantes
- Représentations du handicap, typologie des handicaps
- L'accompagnement et l'adaptation aux situations de handicap
- Fonctionnement et modalités de calcul de l'OETH

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître l'histoire, l'utilité, le fonctionnement et le cadre d'intervention des EA et des expérimentations
- Identifier ses représentations sur le handicap dans le contexte professionnel de l'entreprise adaptée
- Savoir mesurer les écarts entre sa pratique quotidienne et les exigences et spécificités du travail en EA
- Connaître tous les détails de l'OETH

PUBLIC

- Salariés ayant prioritairement moins d'un an d'ancienneté dans une EA du réseau
- Salariés nouvellement arrivés dans les entreprises adaptées (cadres, fonctions supports, encadrants, CIP)

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE

12 demi-journées, soit 41 h réparties sur 8 semaines)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : academie@unea.fr OU 06.61.31.92.63



INTEGRATION DANS LE RESEAU DES ENTREPRISES ADAPTEES

Ce dispositif
bénéficie du
soutien du
ministère du
Travail


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MODALITÉS D'ACCÈS

Cette formation est réalisée en inter-entreprises, au **format distanciel synchrone**.

Nous entendons par distanciel synchrone, le fait que les apprenants et les intervenants communiquent en temps réel sur des plages horaires préalablement définies. (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires).

MÉTHODES DISPENSÉES

- Alternance de méthodes expositives, transmissives, actives et participatives
- Echanges, partage de pratique et retours d'expérience
- Exercices, quizz, mises en situation
- Power point, apports, illustrations et vidéos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'auto positionnement en amont
- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Quizz d'évaluation en cours de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Evaluation à 3 mois après la formation

DÉLAIS D'ACCÈS

En fonction de l'agenda prédéfini

MODALITÉS D'INSCRIPTION

academie@unea.fr ou 06.61.31.92.63

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande

TARIFS*

Adhérents UNEA : 2 100 €

Non adhérents UNEA : 3 150 €

75% des coûts pédagogiques pris en charge par l'Etat.

Seul 25 % de ce tarif reste à la charge de l'EA, sans démarche de votre part

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

Frais de vie en sus


académie
unea
cultures inclusives

Version décembre 2021

**DISPOSITIF
D'ACCOMPAGNEMENT**

